



# LA 3<sup>e</sup> CLASSE SAUVÉE QUEL SOULAGEMENT !

Mais qui a eu cette idée folle de vouloir sauver l'école ? Pas ce sacré Charlemagne, évidemment, mais la majorité municipale bonsonnoise, menée par le maire, Jean-Claude Martin. Ce dernier l'avait d'ailleurs annoncé : « Notre priorité, c'est l'école ».

Alors, son équipe a œuvré en ce sens depuis son élection. Et elle n'a jamais baissé les bras, venant de récolter les fruits de ses efforts ! En effet, la troisième classe de l'école bonsonnoise est bel et bien épargnée de la disparition à laquelle elle était promise...

Quels sont les ingrédients de cette réussite ? C'est, tout d'abord, le résultat de l'arrêt des dérogations permettant à un enfant de la commune d'être scolarisé ailleurs. C'est, ensuite, la mise en place et la fidélisation des transports reliant Le Gabre et l'école des Amandiers. Les départs enrayés, il était impératif de comptabiliser des arrivées pour écarter totalement la menace. Alors, ce sont, enfin, les bonnes relations avec les « maires voisins » qui ont fait le reste. Notamment, celles entretenues avec le premier magistrat de Levens, Antoine Veran. Un des quartiers de cette commune se situe à Plan-du-Var. Antoine Veran a donc décidé que les écoliers de ce quartier n'auront plus qu'à rejoindre le Gabre avant d'emprunter le bus pour Les Amandiers !

Rappelons que sans le « renfort » des 9 écoliers de Levens, seulement 49 élèves auraient été recensés à Bonson. Le Maire, Jean-Claude Martin, pouvait se féliciter de cette issue : « Tout le personnel communal, les animateurs du centre de vacances, les enseignantes, le conseil municipal et moi-même, nous sommes heureux de vous annoncer la venue des petits Levensois. Ils bénéficieront des mêmes prestations et des mêmes services que des petits Bonsonnois. Ils pourront, par exemple, bénéficier de la garderie mise en place au Gabre et au Village. Nous leur souhaitons la bienvenue et une très bonne année scolaire ».

Même écho favorable chez la directrice des Amandiers : « Quel soulagement ! L'équipe enseignante se réjouit de pouvoir continuer à travailler ensemble, dans de bonnes conditions, grâce à l'implication de Monsieur le Maire, Jocelyne Maurel ainsi que



de notre Inspectrice. Nous les remercions chaleureusement...

C'est avec plaisir que nous préparons dès maintenant l'accueil des élèves de l'école de Plan-du-Var : correspondance mise en place, présentation de l'école et de Bonson par photos et vidéos, rencontres prévues ».

On imagine déjà la rentrée 2022-23, en septembre prochain, avec de la joie et du bonheur plein les cartables des écoliers... des trois classes des Amandiers !



Antoine VERAN  
Maire de Levens

Depuis quelques années les effectifs de l'école de Plan-du-Var sont en baisse constante jusqu'à arriver cette année à 9 élèves. Ce faible effectif engendre un manque d'émulation entre les élèves (un seul élève par niveau le plus souvent) malgré l'excellent travail effectué par l'enseignante. Après des échanges avec l'Éducation Nationale, la commune de Levens a donc décidé de fermer l'école de Plan-du-Var et de diriger les élèves sur l'école de Bonson. Cette commune voisine comporte une école de 3 classes, très dynamique et offrant tous les services (garderie, cantine, centre aéré le mercredi, ski scolaire, transport scolaire depuis le Gabre). Les petits élèves de Plan-du-Var pourraient ainsi bénéficier de tous ces services et travailler avec un groupe classe plus étoffé, bénéfique pour l'émulation et l'apprentissage. L'arrivée des petits Levensois permet ainsi de garder la 3<sup>e</sup> classe ouverte. C'est une très bonne nouvelle ».

## Éditorial



Chères Bonsonnoises,  
chers Bonsonnois,

Quel est, in fine, le quotidien pour un village, en général, et Bonson, en particulier ? Il s'agit du théâtre de la vie, avec son décor et ses acteurs... Si nous sommes tous d'accord pour dire que la scène où nous habitons est magnifique, nous en sommes, nous Bonsonnois, les acteurs principaux.

Mieux, n'oublions pas que c'est à nous d'écrire le scénario de notre présent, mais aussi celui du futur : construire, ensemble, le Bonson de demain, celui que nous léguerons à nos enfants.

C'est donc à nous tous, ensemble, mais aussi à chacun de nous individuellement, chaque jour qui passe, de préserver ce décor de rêve, de l'embellir, mais aussi de veiller à l'harmonie des relations humaines, condition sine qua none à une vie des plus douces et sereines.

C'est ma principale tâche, depuis que vous m'avez accordé votre confiance : faire que ce village – et nous mesurons tous la chance qui est la nôtre d'y habiter – reste une oasis de bien-être ! Je sais que je ne prêche pas dans le désert et que ces mots vous touchent, vous sensibilisent. Mais je sais aussi que, parfois, l'exception est là et il nous faut, il me faut agir. En qualité de Maire de la commune, je n'hésiterai donc pas à faire usage de mon pouvoir de police afin de vous protéger, de vous préserver des incivilités (déjections canines, dépôts sauvages, entre autres...) qui nuisent inévitablement à la bonne entente qui règne à Bonson ! Mais je sais aussi, chères Bonsonnoises, chers Bonsonnois, que je peux compter sur vous pour m'aider dans cette entreprise, essentielle pour que Bonson conserve les attraits que beaucoup nous envient...

Jean-Claude Martin

# LA COMMUNE POURSUIT SON EMBELLISSEMENT ET SES INVESTISSEMENTS... SANS AUGMENTER LES IMPÔTS !



**B**ien sûr, ce n'est pas un tour de magie de Gérard Majax, revenu à la mode au gré du dernier débat de l'entre deux tours, mais l'équipe municipale dirigée par Jean-Claude Martin a réalisé des prouesses, avec notamment Didier Fraissinet, adjoint aux Finances, à la baguette. Ainsi, malgré la crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine, avec sa hausse des prix inhérente, Bonson poursuit son embellissement et ses investissements... sans augmenter les impôts locaux.

Mieux, la durée de son désendettement est seulement de trois années, ce qui démontre une gestion saine des deniers publics. Autre paramètre positif, la commune a augmenté ses forces vives, avec l'embauche d'un agent technique, avant celle d'un garde-champêtre, en misant sur la mutualisation avec les communes voisines. L'adhésion au SIVOM Val de Banquière, qui offrira également, entre autres, la prise en charge du centre de loisir des mercredis et des vacances scolaires, les séjours. Bonson maintient également son aide aux associations et, surtout, poursuit ses efforts pour l'école afin que les petits Bonsonnois se trouvent dans les conditions idéales de leur épanouissement. Ce sont, en tout cas, les conclusions que l'on a pu tirer du conseil municipal du 8 avril, au cours duquel étaient présentés le budget primitif 2022, les comptes de gestion et administratif, et donc les taux d'imposition, votés à l'unanimité.

la municipalité et ses partenaires institutionnels, État, Région, Métropole Nice Côte d'Azur et Département. À ce titre, des demandes de subventions ont été émises au Département et à la Région pour l'aménagement du quartier des Salles, aménagement approuvé par le comité de quartier auquel il a été présenté en amont, et pour l'acquisition de caméras auprès du Département et de la Région. Une autre demande a été formulée auprès de la L'État, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, pour l'achat de deux caméras, une pour l'entrée du quartier des Salles et une

pour la surveillance de l'Eglise. L'objectif de la municipalité est clair : après avoir valorisé le patrimoine de Bonson, il faut également le préserver. La sécurité des habitants, mais aussi celle des biens, voilà les autres priorités... Enfin, le Conseil départemental é été sollicité afin de délivrer une subvention de 1 000 euros pour la rénovation de la « Gertrude aux rats ».



## LES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Quant aux investissements, ils pourront, eux, être réalisés grâce aux bonnes relations entretenues entre



Pour clore le chapitre investissements, un ambitieux projet, l'aménagement sportif et de loisirs du Gabre. Il sera élaboré en deux phases : dans un premier temps, la création, le long du Var, de terrains de sport, d'un mini stade, d'un jardin d'enfants et d'un parcours de promenade et, dans un second, prévu pour 2024-25, un parcours de santé et l'aménagement paysager. La délégation de maîtrise d'ouvrage a été confiée au SIVOM Val de Banquière... L'année 2022 va être chargée...

### La générosité des Bonsonnois

Les Bonsonnois ont une nouvelle fois fait preuve de leur générosité en se mobilisant afin de récolter des dons, notamment en produits de première nécessité, au profit des réfugiés ukrainiens qui ont fui leur pays en guerre.



### Supporters du Gym

Dans le village, de nombreux bonsonnois comptent parmi les supporters les plus fidèles de l'OGC Nice. Ils ont ainsi effectué le court déplacement jusqu'à l'Allianz Riviera, le 2 avril, pour assister à un alléchant Nice-Rennes. Les Bonsonnois ont pu profiter des trente places offertes par la Métropole Nice Côte d'Azur et des quatre fauteuils réservés en Salon présidentiel, que les élus ont rétrocédé volontiers aux amateurs les plus férus !



**Le vide-greniers du Gabre, le 1<sup>er</sup> Mai, a rencontré un vif succès auprès de la population et de nombreux visiteurs.**

### Natura 2000

Une grande partie de la richesse écologique de la Métropole est reconnue par l'Europe au travers du classement de 34% de son territoire en zones Natura 2000. La Métropole compte 13 sites Natura 2000 dont 12 terrestres et 1 marin. Elle est en charge de l'animation de 7 d'entre eux, dont le site marin : Vallons Obscurs ; Adret de Pra Gazé ; Brec d'Utelle ; Gorges de la Vésubie et du Var - Mont Vial - Mont Féron ; Chauves-souris de la Haute Tinée ; Spéléomantes de Roquebillière ; Cap-Ferrat. La commune de Bonson entre dans la zone d'action de Natura 2000, et un partenariat est en cours. La Métropole, dans ce cadre, propose, le 24 juin à Bonson, une balade nocturne. Inscriptions en mairie.



# UN BONSON... PEUT EN CACHER UN AUTRE !

Nous étions faits pour nous rencontrer. Partager. Échanger. Tout a débuté, en août 2020, par la visite surprise de Dominique Pauty, conseillère municipale de... Bonson, dans la Loire.

**F**orcément, habiter une commune éponyme, ça rapproche ! D'autant que l'année suivante, lors du Congrès des Maires à Paris, un repas partagé avec le Maire bonsonnois de la Loire, Thierry Deville, entouré de toute son équipe, il a été décidé d'inscrire au menu des deux villages un rapprochement évident. Cet

accord était scellé via les deux écoles, dont les échanges s'accéléraient par l'entremise de Jocelyne Maurel, adjointe en charge des écoles, et Virginie Audoly, directrice. Et c'est avec un immense plaisir que Jean-Claude Martin, Maire, accompagné de Florence Carello, 1<sup>ère</sup> adjointe, acceptait l'invitation de son homologue de la Loire



pour un rendez-vous en terre bonsonnoise. L'accueil fut à la hauteur de cette amitié naissante : chaleureuse, attentionnée durant les trois journées de ce voyage. Outre la visite des installations (mairie, école primaire, centre de loisirs, cantine, salle de sport, de fêtes, de spectacles, et terrain de foot...), des échanges fructueux ont pu avoir lieu entre les deux élus des Alpes-Maritimes le conseil municipal, mais aussi les agents des services de nos hôtes. Enfin, nous avons pu nous balader au cœur du village, admirer sa chapelle, son château et la rivière... Le Bonson qui le traverse. Les expériences partagées ont ainsi apporté énormément aux uns et aux autres... Évidemment, des liens forts se sont créés avec eux et nous aurons un immense plaisir à accueillir à notre tour le Maire, Thierry Deville, son 1<sup>er</sup> adjoint, Marcel Giacomet, sans oublier Dominique Pauty que nous tenons à remercier encore pour leur gentillesse.



## Travaux : les bons plans pour faire des économies

En cette période de hausse des prix permanente, notamment des matières premières et, par conséquent des factures de travaux, la commune de Bonson a décidé de « jouer malin », c'est-à-dire la carte du recyclage et des réparations grâce non seulement à notre employé municipal, aux services de la Métropole Nice Côte d'Azur, mais aussi aux entreprises locales.



Pour préserver notre cadre de vie et améliorer notre quotidien, ainsi, le vernissage des portes de nos bâtiments communaux, de nos chapelles et de notre église a été effectué, la réfection des dalles du canal du Gabre, celle des murs du village et le désherbage des ruelles accomplis ! Soyez certains que nous restons attentifs et mobilisés pour que, chaque jour, nous embellissions notre commune...

## Feu et sécheresse : soyez vigilants !

Nous vous rappelons que le débroussaillage est une obligation légale, il constitue un des éléments majeurs de la prévention des incendies. Ce risque est aggravé par la sécheresse qui sévit depuis le début d'année. Ce geste simple permet de protéger son habitation, ses biens et sa survie. En zone urbaine, vous devez, même si vous n'avez pas de bâti, débroussailler votre terrain. Il est recommandé à chacun (particulier, collectivité, acteur économique) de veiller à limiter sa consommation d'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...), que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics sur l'ensemble du département. Toutes les précautions doivent être prises : pas de barbecue, de mégots jetés par les fenêtres, de tas de bois contre les façades des maisons, etc.

## 7 et 8 mai, un week-end festif et de mémoire

Le 7 mai était servie, au Gabre, la traditionnelle soupe au pistou qui a rassemblé de nombreux amateurs, tout heureux de se retrouver autour d'un plat traditionnel. Le lendemain, devoir de mémoire oblige, a eu lieu la commémoration du 8-Mai, en présence du Maire, Jean-Claude Martin, de la directrice de l'école et des enfants qui ont récité des poèmes et entonné l'hymne national. Un apéritif a clôturé la cérémonie, servi à l'épicerie et offert par Rita !



## Le clos de l'Amicale bouliste du Gabre inauguré

Le dimanche 14 mai, le clos de l'Amicale bouliste du Gabre, cofinancé par la Commune et le Département, a été inauguré par le Maire, Jean-Claude Martin, en présence de Loïc Dombrevail, député, et Lydie Casara, conseillère municipale, suppléante de la vice-présidente du CD Anne Satonnet, représentant ce jour-là le Président Charles Ange Ginesy, président du Conseil départemental. De nombreuses personnes ont tenu à assister à ce moment solennel, pour le plus grand bonheur du président de l'association, Franck David, et des 120 licenciés recensés. La municipalité a offert un apéritif d'honneur, très apprécié par tout le monde.



# AGENDA

## JUIN

JUIN  
24

Balade nocturne Natura 2000

JUIN  
25

Fête de l'été  
Concours de boules carrées,  
Pan Bagnat, Soirée dansante DJ



## JUILLET

JUILLET  
8

21 h  
Estivales du CD 06- Village  
« Call me Winston »  
The Tarentino Tribute

JUILLET  
13

20 h  
Soupe au pistou - Village

JUILLET  
14

8 h  
Concours de boules - Village

JUILLET  
17

21 h  
Estivales du CD 06 - Gabre  
« ISSA » Richard Cairaschi

JUILLET  
23

19 h  
Fête du Gabre

JUILLET  
29

21h  
Estivales du CD 06- Village  
L'humoriste Laurent Barat

## AOÛT

AOÛT  
4

Estivales du CD06 - Gabre  
« The Beatlovs »

AOÛT  
5

Festival des mots CD 06  
Stéphane Freiss

AOÛT  
19  
/22

Fête de la Saint-Benoit  
Belote, repas, soirée dansante,  
concours de boules, aubades

AOÛT  
21

19 h  
Apéritif d'honneur au village  
21 h  
Pièce de théâtre  
« Le crime de l'Express à Lorient »  
« Compagnie Pink Limousines »



© Dacoucou

